

MINE DUC

Report

1980

31/10/1980

Compte-rendu des entretiens avec M. Robert Furlong
chargé d'études à l'ACCT et les services du MINEDUC
au sujet des modalités d'exécution des projets que
l'ACCT s'engage à financer (mois de mai 1980)

Cadre de travail. Référence à la lettre N° 1314/80/224/SG/RG/
AUP/AFX du 25/4/80

Par laquelle le Secrétaire Général de l'ACCT annonçait l'arrivée
de M. Robert Furlong en vue d'étudier ^{la mise} place des
opérations concernant deux projets identifiés par la mission
de planification effectuée au Rwanda en 1979. Lesdits projets
~~ont été~~ retenus par ~~la mission~~ ^{la conférence} période tenue à Lomé
du 12 au 15 décembre 1979, les entretiens ~~devant~~ ^{ont porté sur}

A) Concernant le projet "production locale du matériel pédagogique
dans le cadre de l'enseignement agricole".

établir un inventaire complet du matériel produit et à produire
pour les années ~~à venir~~ ^{de l'année scolaire 80/81}.

- a/- Fiches techniques
- b/- Guide des T.P
- c/- Guide pédagogique
- d/- Fiches de l'élève
- e/- Planches murales
- dispositifs
- Films
- Semences
- Outils

Remarque : La liste du matériel à produire et à diffuser étant
ce qui est et compte tenu de la restriction ^{du budget} ~~budgetaire~~
même pour cette opération (80.000 FF), force a été de

Imyitozo yo gusoma izashingira :

- ku myuga yo mu Rwanda two hambere n'urw'ubu :
- uruganda
- ubuhinzi
- ubworozi
- ububaji
- ingoma zo hambere
- ubwubatsi n'ibindi...
- umuco wa kinyarwanda
- ubwiza n'ubuhanga bw'ikinyarwanda
- imivugo
- imigani migufi n'imiremire
- ibitekerezo
- ibyivugo
- amahigi
- amahamba
- amajuli
- ibisakuzo
- Amajyambere tugezemo : ubwubatsi, ubuhinzi, ubucuruzi, n'ubundi bukolikoli.

C.- Kwandika.

Umunyeshuli agomba kuwanya kwandika nta kosa kandi akulikiranya ibitekerezo.

d) hiérarchiser les priorités pour l'année 1980. Ainsi, l'intervention de l'ACC T consiste à fournir des papiers pour la production du matériel ~~requis~~ a, b, c, d, etc.

Quant au budget de l'année 1981, qui devrait être augmenté, il servira l'achat de papiers et papiers pour l'impression locale des plaques moulées (20.) Une étude quantitative est menée par l'imprimerie scolaire.

B) S'agissant du projet "Planification de l'éducation", les résultats des consultations seront fournis par les services - planification, carte scolaire, inspections primaires.

c) Insimburazina :

- Umunyeshuli amenye gusobanura : - insimburazina icyo alicyo n'uko iremye
- akamaro kayo mu nteruro ijyanye n'inshinga.

d) Inshinga :

Umunyeshuli asobanura :

- ikimenyetso cyerekana inshinga : igikorwa cyangwa imimerere
- akamaro k'inshinga mu nteruro : bagaragaza igitekerezo, isano amagambo afitanye mu nteruro
- uburyo inshinga imenyeshya igikorwa cyangwa imimerere :
 - . ikirango : icyo kivuga
 - . inziganyo : icyo ivuga
 - . integeko : icyo ivuga

e) Insimburazina :

Umunyeshuli amenye gutandukanya iki genera n'indangabwoko

f) Ikinyamumaro, indangahantu, indangamurongo :

Umunyeshuli amenye gutandukanya : ikinyamumaro, indangahantu, indangamurongo.

B.- Gusoma :

Umunyeshuli agomba kumenya gusoma neza yumva ibyo asoma no gusomera abandi yatura amagambo. Agomba kandi gushobora kubara inkuru mu nyandiko, guhina udutekerezo atwandika.

Gusoma bigomba kumubera inzira yo kwunguka amagambo menshi y'ikinyarwanda.

La section de français du BPEPERAI doit composer par ses propres moyens tous les ouvrages qu'elle conçoit, l'I. étant surchargée.

Or elle ne dispose, pour mener à bien cette composition, que d'un matériel extrêmement pauvre.

Il serait intéressant, et rentable, de doter la section de français du BPEPERAI de machines de bureau modernes, pour la composition et l'impression des documents tels que:

• Guide pédagogique	1 ^{ère} année :	50 pages
• Livres du maître	1 ^{er} — :	300 —
• Livre de l'élève	1 ^{er} — :	80 —
• Guide pédagogique	5 ^{ème} —	50 —
• Livres du maître	5 ^{ème} —	400 —
• Livre de l'élève	5 ^{ème} —	150 —
• Livre unique pour	6 ^{ème} —	250 —
• Fichier méthodologique	6 ^{ème} —	100 —
• Fichiers pour les 3 années d'ERA		300 —
• Livres pour les élèves 3	—	750 —
• Documents pour recyclage des maîtres		200 —

Pour la réalisation de ces ouvrages indispensables, il
conviendrait de fournir au DPEPERAI au minimum:

- 2 machines à boules FACIT 1850 avec 2 jeux de boules complet.
- 1 offset REX ROTARY 1602 S.
- 1 machine à plaques: REX ROTARY 1515 Platemaker.
- 1 taguetteuse.

→ En outre des jeux de LETRASET seraient
indispensables:

UNIVERS 55			
• HELVETICA MEDIUM	lettres	12 pts	univers 55 (100 jeux)
UNIVERS 55	chiffres	12 pts	(20 jeux)
HELVETICA MEDIUM	—	24 pts	(50 jeux)
UNIVERS 55	—	20 pts	(50 jeux)



ACT

- 1) ^{couche 1 face}
 - Carton effet ~~nature~~ (bristol blanc) 300g/m²
 - ~~Carton effet nature~~
 - Carton effet nature (bristol blanc) 300g/m²

- 2) Plagues: A) OZASOL P₃ (Kalle)
 format: 715 x 915 m/m
 épaisseur: 0,30 m/m
 Révélateur: EP 01 (Kalle)
 Fixateur: FC 31 (Kalle)
 Eau de
 développement: RC 63 (11)
 B) OZASOL N₄ (Kalle)
 format: 715 x 915 m/m
 épaisseur: 0,30 m/m
 Révélateur: EN 24 (Kalle)
 Fixateur: FC 12 (Kalle)

NB en cas de papiers recto verso (demander le double de plagues)

1) Offert avec ses accessoires
pour tirage de 1000 plaques.

Notamment : - machine qui fait les plaques (plate-
maker)

- produits : révélateur
fixateur
papier négatif
plaques
gammes ...

2) 2 machines à boule avec 2 jeux
complets.

3) Matériel de dessin - table de dessin

- rottings de 0,2 à 1,4

- 50 jeux complets de
3 à 12 m de
Letrasel

- chambre claire

Letraset

	Quantite
Helvetica Médium - Lettres 20pt.	100
- chiffres 20pt	50
- Lettres 14pt.	100
- chiffres 14pt.	50
- Lettres 16pt.	100
- Lettres 24pt.	100
- chiffres 24pt.	50

PLANCHES A DESSIN

MARABU
DIN A 3.

5

Dir. Progr.

COPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE A LA MISSION
D'EVALUATION DE L'ACCT.

=====

Convoquée par le Ministre de l'Education Nationale, une réunion préparatoire à la mission d'évaluation et de programmation de l'ACCT. attendue du 28 novembre au 2 décembre 1980 s'est tenue vendredi le 14 novembre 1980 dans les locaux du Ministère de l'Education Nationale à Kacyiru.

Y étaient représentés les départements suivants :
Le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif
Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Le Ministère de l'Education Nationale et l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère des Postes et Communications et le Ministère du Plan n'avaient pas répondu à l'invitation du Ministre de l'Education Nationale. La réunion était présidée par Monsieur MAFIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts et Correspondant National de l'ACCT.

Etant donné que l'évaluation des actions menées par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique au Rwanda n'intéressait essentiellement que la mission d'évaluation et de programmation de l'ACCT, le Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts a invité chacun des départements à formuler plutôt les requêtes à soumettre à cette mission.

Le représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, M.KANYARUSHOKI Claver, Directeur Général de la Jeunesse, a présenté quatre projets que le département a programmé pour le biennium 1982-1983. Il s'agit d'un projet pour la création d'un chantier des jeunes à l'Est du Pays couvrant quatre communes de la Préfecture de Byumba et 2 communes de la préfecture de Kibungo; d'un projet des maisons des Jeunes et de la Culture au Rwanda; d'un projet d'assistance aux groupements socio-économiques et centres de formation des jeunes, demande d'équipements; et d'une requête dans le cadre du ballet national, l'Agence interviendrait pour un chorégraphe, un musicologue

.../...

et un metteur en scène.

Le représentant du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, M.IREMERA Etienne a formulé une requête dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle, un projet existant au Ministère et qui est échelonné sur plusieurs années; il s'agit de la formation des alphabétiseurs dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle. Le Mouvement Coopératif n'étant pas représenté à la réunion, le délégué du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif a déclaré que son département avait sûrement d'autres projets à présenter. Le Ministère de l'Education Nationale a formulé des projets intéressant la culture et la recherche scientifique qui devaient être complétés par ceux provenant de la division réforme scolaire et recyclage et de la direction générale des études et recherches pédagogiques. Dans le domaine de la culture, les projets suivants ont été identifiés:

- Une demande d'aide pour la création d'un fonds de lancement à l'édition des livres.
- Une demande d'aide pour la création d'un Centre National de promotion des arts et de l'artisanat au Mont Kigali
- Un projet sur la collecte systématique de la tradition orale
- Une demande de financement pour l'organisation d'un séminaire sur la recherche scientifique.

Pour la recherche scientifique, le Ministère de l'Education Nationale demandera pour le projet biogaz au Rwanda un financement d'équipements en certains appareils et pour la construction des digesteurs à gaz; une aide pour financer l'étude des plantes à latex du Rwanda et une aide au CURPHAMTIRE (Centre Universitaire de Recherche en pharmacopée et médecine traditionnelle).

Les projets émanant de la division réforme et recyclage et du service des études et recherches pédagogiques n'étaient pas encore bien identifiés. Mais en ce qui concerne la réforme et le recyclage, le Ministre de l'Education Nationale avait, lors de la mission de programmation du Programme Spécial de Développement, exprimé le souhait de voir l'ACCT prendre en charge les 60 boursiers du Centre de Formation Pédagogique de Butare, anciennement payés par l'aide du gouvernement français.

.../...

Le représentant de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux, M. NIYONTEZE Charles a fait état de trois projets à formuler :

une demande de deux bourses de perfectionnement dans le domaine de la protection de la nature (sites et monuments) et dans le domaine de l'artisanat. Une demande de financement d'une étude pour le développement harmonieux des composants touristiques et enfin une demande de financement pour une étude sur la planification dans le secteur touristique.

Tous ces projets ainsi que ceux des départements qui n'avaient pas pu assister à la réunion devaient être finalisés et parvenir au Ministère de l'Education Nationale, Correspondant National de l'ACCT, avant le 28 novembre 1980.

Au cours de cette réunion, le Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts a suggéré aux participants, en ce qui concerne les stages, de trouver un moyen d'amener l'Agence de Coopération Culturelle et Technique à décentraliser les stages de formation au Rwanda étant donné qu'une certaine pratique s'observe en ce qui concerne les stages de formation qui s'opèrent en dehors de l'Ecole Internationale de Bordeaux :

Ils ont habituellement lieu dans deux pays, dont le Rwanda. Partant de cette prédisposition, un projet conçu dans le sens d'assurer une partie des activités de l'Ecole Internationale de Bordeaux en matière de formation, aurait peut-être les chances d'être accepté par l'Agence.

--) LISTE DES PARTICIPANTS:

- M. MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts et Correspondant National de l'ACCT, Ministère de l'Education Nationale.
- M. KANYARUSHOKI Claver, Directeur Général de la Jeunesse au Ministère de la Jeunesse.
- M. NZANYWAYIMANA Anthère, Directeur chargé de la Recherche, Promotion et Conservation du Patrimoine Culturel au Ministère de l'Education Nationale.

- M. GAKWAYA Antoine, Chef de Division chargé des Programmes au Ministère de l'Education Nationale.
- M. NKUNDAYEZU Alphonse, Chef de Bureau chargé de la division Réforme Scolaire et Recyclage
- M. NGILIRINGWE Faustin, Secrétaire d'Administration attaché à la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au Ministère de l'Education Nationale.
- M. IRENERA Etienne, Fonctionnaire au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif
- M. NIYONTEZE Charles, Chef de section Etudes et Programmes à l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux.

Fait à Kigali, le 14 novembre 1980.

COMPTE RENDU DE LA MISSION DE M. NTAKABANYURA JOSEPH,
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU PROGRAMME SPECIAL DE
DEVELOPPEMENT DE L'ACCT.

=====

Du 17 au 20 Septembre 1980, Monsieur NTAKABANYURA Joseph, Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement (P.S.D.) chargé spécialement de la Formation et du Perfectionnement, a effectué une mission au Rwanda dont l'objet portait sur trois points.

1. Examiner avec les services concernés l'état d'avancement des actions en cours financées par le programme spécial de développement;
2. Recueillir les projets à présenter pour la programmation 1981;
3. Evoquer avec le gouvernement rwandais les problèmes de cotisation à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et de contribution volontaire au Programme Spécial de Développement.

Le programme prévoyait des contacts avec les départements suivants :

Le Ministère de l'Education Nationale, correspondant national de l'ACCT, le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, le Ministère du Plan et l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux. Une réunion de synthèse, présidée par le Correspondant National de l'ACCT devait clôturer les séances de travail menées avec ces divers services. Dans ses déplacements il était accompagné de Monsieur NZANYWAXIMANA Anthère, Directeur chargé de la Recherche, Promotion et Conservation du Patrimoine Culturel au Ministère de l'Education Nationale et de Monsieur KAREMIANO Charles, Directeur chargé de la Coopération multilatérale au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Dans l'après-midi du 17 Septembre 1980, le délégué du Programme Spécial de Développement de l'ACCT a été reçu par le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Monsieur NTEZILYAYO Anastase. Le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement, chargé spécialement de la Formation et du Perfectionnement a exposé brièvement l'objet de sa mission portant sur les trois points ci-haut cités.

Le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports a parlé du programme des chantiers des Jeunes. Ce projet marche très bien, a-t-il dit. Le chantier sud, celui de Gikongoro, terminé en principe en 1979 a reçu un fonds de suivi permettant ainsi de construire un centre de transit (cellule-mère). Le projet n'ayant pas démarré dans ses locaux propres, ^{la} construction de ce centre a constitué une solution aux mésaventures qui s'en sont suivies avec la paroisse qui logeait ces jeunes. Les bêtes ont aussi péri et il a fallu les remplacer. Au chantier du Nord (région de Karago) ce problème a été évité, on a d'abord construit la cellule-mère. Après avoir passé en revue le mode de recrutement des jeunes et de fonctionnement de ces centres, le Secrétaire Général a poursuivi son exposé par les projets que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a l'intention de soumettre pour le biennium 1982-1983. Ils concernent la création d'un chantier de jeunes à l'Est du Pays, une assistance aux groupements socio-économiques et centres de formation des jeunes dans tout le pays, une assistance dans le domaine du ballet national et une demande d'équipement des maisons des jeunes et de la culture.

Après l'exposé du Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports, Monsieur NTALABANYURA a pris à son tour la parole et a assuré qu'en ce qui concerne le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique est prêt à élargir les projets d'assistance. Et de préciser que le Comité de gestion du Programme Spécial de Développement se réunira dans la deuxième quinzaine du mois de novembre 1980 et qu'à toutes fins utiles, les requêtes à introduire doivent parvenir à l'Agence avant le 15 octobre 1980.

.../...

Le jeudi 18 Septembre 1980, Monsieur NTAKAPFUYURA a pu avoir des contacts avec le service chargé de la vulgarisation agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le service du Mouvement Coopératif du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, le Ministère de l'Education Nationale et l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux.

Au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement a d'abord passé en revue avec le Directeur du service de vulgarisation agricole, Monsieur NEZEMOSE Jean Bosco, l'état d'exécution des projets retenus par le Programme Spécial de Développement. Concernant l'Assistance pour la mise en oeuvre d'un système de statistiques agricoles, demande pour laquelle il fallait trouver un projet de substitution, le Directeur de la vulgarisation agricole a déclaré que cette demande n'est pas à renouveler et qu'il n'était pas nécessaire de présenter un projet de substitution.

Au sujet de la fourniture d'une assistance technique pour l'instauration d'un système de crédit agricole, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage n'avait pas donné de réaction à propos du candidat proposé par l'ACCT, M. COUBET. L'Agence se proposait de soumettre un autre candidat avant le 30 Septembre 1980. Le Directeur de la vulgarisation a précisé qu'il fallait de préférence un agro économiste avec cinq ans d'expérience au moins.

Quant à l'assistance technique pour la restructuration du service de vulgarisation agricole, le service concerné a exprimé le souhait de réaliser ce projet au cours du 2^e semestre de 1981.

S'agissant des projets à soumettre au programme Spécial de Développement, le choix a porté sur les bourses de perfectionnement dont les domaines devaient être précisés à la réunion de synthèse.

.../...

Avec l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux, il s'agissait de s'enquérir sur l'état d'avancement du projet d'aménagement de l'aérodrome touristique dans le Parc National de l'Akagera. Le représentant de l'ORTPN, Monsieur NIYONTEZE Charles, n'a pas pu fournir les renseignements demandés déclarant ne pas être au courant du dossier. Les projets à soumettre ont consisté également en la demande de bourses en hôtellerie et pour lesquelles les candidatures allaient être soumises avant la fin du mois de Septembre.

Avec le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, Monsieur NTAKABANYURA a eu pour interlocuteur le Directeur du Mouvement Coopératif, Monsieur KAYIMANA Félicien. Le Directeur du Mouvement Coopératif a mis l'accent sur la nécessité d'assurer le suivi des encadreurs. C'est la raison pour laquelle il y a eu une tournée dans le pays pour connaître leurs besoins en formation. Il est prévu le recyclage de 104 encadreurs au niveau communal et 25 encadreurs au niveau régional. Ce suivi ne pouvant pas être contrôlé sans moyen de déplacement, il a exprimé le vœu que l'Agence veuille intervenir dans ce sens.

Le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement a sur ce point indiqué qu'a priori cette requête n'avait pas de chance d'être retenue mais qu'elle pouvait être introduite. Il a ensuite précisé que dans le programme ordinaire de l'ACCT il était prévu une session de perfectionnement sur le mouvement coopératif mais que le gouvernement rwandais en a demandé le report pour 1981. Le Maroc a été contacté pour l'organiser et si ce n'est pas possible pour 1980, le Rwanda serait candidat pour 1982.

L'après-midi du 18 Septembre 1980, Monsieur NTAKABANYURA a été reçu en audience par le Ministre de l'Éducation Nationale, Son Excellence Monsieur MUTEBENZEZI Pierre-Claver. Étaient également présents, Monsieur MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts, et Correspondant National de l'ACCT, Monsieur KAREMANO Charles, Directeur chargé de la Coopération Multilatérale au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération et Monsieur NDAYIMANA Anthère, Directeur chargé de la Recherche, Promotion et Conservation du Patrimoine Culturel au Ministère de l'Éducation Nationale.

Après s'être présenté, Monsieur NTAKABANYURA a précisé encore l'objet de sa mission au Rwanda. Évaluer les actions en cours d'exécution, recueillir les projets pour la programmation 1981 et évoquer avec les autorités rwandaises le problème de la rentrée de la cotisation à l'Agence et de la contribution volontaire au programme spécial de développement. S'agissant de la contribution volontaire, il a tenu à préciser qu'il s'agit plutôt d'un geste symbolique en ce qui concerne nos pays sans grands moyens et ressources importantes.

.../...

Il a cité en exemple les contributions de quelques pays, ainsi le Canada y a contribué pour une somme de 2 millions de dollars canadiens, la France pour 700.000 FF en 1979, et 500 FF en 1980, le Gabon pour 200.000 FF, le Mali et la Haute-Volta pour 50.000 FF.

Il a ensuite relevé certaines décisions prises au Conseil d'Administration qui a eu lieu à Liège les 16 et 17 Juin 1980 à savoir la nomination de quatre Directeurs Généraux, un libanais, un français un québécois et un belge, d'un conseiller spécial aux relations internationales et d'un Directeur de Cabinet.

Il a aussi fait part au Ministre de l'Education Nationale de la lettre que le Secrétaire Général de l'AOCT a adressé au Président de la République informant que l'Agence de Coopération Culturelle et Technique a acheté un immeuble à Paris pour abriter ses services. Il y était demandée une contributions financière de chaque Etat membre ainsi qu'une oeuvre d'art à exposer dans l'immeuble. Le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement a terminé en priant le Ministre de l'Education Nationale de transmettre ses salutations respectueuses à Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Le Ministre de l'Education Nationale a pris à son tour la parole et souhaité la bienvenue au Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement et lui a exprimé sa satisfaction de voir un frère à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Abordant les questions lui soumises par son interlocuteur, le Ministre a commencé par le problème financier et déclaré qu'en ce qui concerne la cotisation à l'Agence, le Rwanda est régulier. Pour la contribution volontaire au Programme Spécial de Développement, il a dit que l'idée est bonne, surtout que ce sont les Etats du tiers monde membres de l'Agence qui ont soutenu le Canada pour la création de ce fonds. Il faut par conséquent que ces Etats montrent leur intérêt à ce fonds par une contribution volontaire. Le Rwanda fera de son mieux pour accomplir ce geste. Pour la contribution relative à l'achat de l'immeuble, le Ministre a précisé que les instructions sur ce sujet sont attendues. Le Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts a pour sa part relevé que la lettre adressée au Président de la République demandait ou une contribution volontaire ou une oeuvre d'art et non les deux à la fois.

Au sujet de la programmation pour 1981, le Ministre de l'Education Nationale a informé son interlocuteur que dans le programme gouvernemental, la réforme de l'enseignement en cours a mis en marche un enseignement rural et artisanal intégré (ERAII) qui est une priorité pour le gouvernement et c'est dans ce contexte que le Ministère de l'Education Nationale entend introduire une requête au Programme Spécial de Développement pour un financement de l'équipement de cinquante écoles rurales et artisanales intégrées (ERAII).

Il a par ailleurs exprimé le besoin que ressent le pays pour former les gens en matière de bibliothéconomie et d'interprétariat. C'est pourquoi il a demandé au Directeur Général Adjoint du P.S.D de trouver une formule, qui serait une entorse au principe, pour obtenir des bourses assurant une formation régulière en bibliothéconomie à cinq ressortissants rwandais à l'Ecole de Dakar, et une formation régulière en interprétariat pour deux étudiants rwandais à l'Institut Africain et Mauricien de Bilinguisme d'Ile Maurice.

Le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement a promis au Ministre de l'Education Nationale qu'il essaierait de plaider en faveur de ces requêtes mais que concernant les bourses il y avait peu de chances étant donné que le PSD n'accorde que les bourses de stage ne dépassant pas généralement la période neuf mois. Il faudra trouver une formule acceptable par le comité des Programmes qui se réunira dans la 2^e quinzaine du mois de novembre 1980.

Enfin dans le cadre du perfectionnement des cadres chargés de l'administration de l'éducation, le Ministre MUTEBERAZI Pierre-Claver a sollicité le soutien de l'Agence au centre de formation des administrateurs de l'éducation de Butare, anciennement financé par l'aide du gouvernement français. Il serait demandé à l'Agence d'accorder les bourses sur place pour les stagiaires. Cette requête rentre dans le programme ordinaire de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et pourrait être introduite en précisant le support de l'Agence.

A l'issue de l'audience, le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement a tenu à remercier le Ministre de l'Education Nationale de l'accueil lui réservé et a souligné le climat de bonne coopération qui a facilité sa mission.

La journée du 19 Septembre 1980, Monsieur NDIKABANYURA a été reçu en audience par le Secrétaire Général ad interim au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Monsieur NSENGIYUNVA Joseph. Assistaient à l'entretien, Monsieur MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts, et Correspondant National de l'ACCT, Monsieur NZANYIYIMANA Anthère, Directeur chargé de la Recherche, Promotion et Conservation du Patrimoine Culturel au Ministère de l'Education Nationale et Monsieur KAREMANO Charles, Directeur chargé de la Coopération Multilatérale au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Précisant l'objet de sa mission, le Directeur Général Adjoint du Programme Spécial de Développement a répété les points qu'il avait soumis la veille au Ministre de l'Education Nationale et qui avaient trait à la cotisation ordinaire à l'Agence, déjà réglée, à la contribution volontaire au Programme Spécial de Développement, à régler, qu'il faut considérer comme un geste symbolique témoignant de l'appui politique au dit Programme.

Il lui a aussi fait part de l'achat de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique pour lequel un acompte de 4.000 FF a été versé à la fin du mois de Juillet 1980. Il a rappelé la lettre adressée au Président de la République par le Secrétaire Général de l'ACCT et dont l'objet portait sur la contribution volontaire des Etats membres de l'Agence pour l'achat de cet immeuble et sur la livraison d'une oeuvre d'art par chaque Etat. Il a demandé également à son interlocuteur de transmettre ses salutations au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Prenant à son tour la parole, le Secrétaire Général a.i. au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a souligné les bonnes relations existant entre le Rwanda et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et précisé que le Rwanda soutient son programme qui au début était culturel mais qui a embrassé dans la suite les domaines de développement. L'aspect du développement ne peut pas nous échapper et notre appui à ce programme sera adapté à nos moyens. Il lui a donné l'assurance que l'action du PSD sera appuyée par le gouvernement rwandais. S'agissant de la contribution ordinaire le Rwanda sera toujours à jour.

Au sujet de l'achat de l'immeuble, le Secrétaire Général a.i. a dit qu'il entendait ça pour la première fois mais qu'il en fera part à son Ministre. Pour l'oeuvre d'art, il n'y a aucun problème, c'est sûr et certain qu'elle sera trouvée.

A l'issue des entretiens avec le Secrétaire Général a.i. du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, une séance de synthèse a groupé des représentants des différents départements intéressés par l'action de l'Agence au Rwanda, à savoir le Ministère de l'Education Nationale, Correspondant National de l'ACCT.

Le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif
le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Office Rwandais du Tourisme et Parcs Nationaux.
le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération y était également représenté en tant que département coordonnateur des aides multilatérales.

Elle était présidée par Monsieur MANIRAGABA-BIMUBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts, et Correspondant National de l'ACCT.

Après avoir rappelé les projets en cours pour lesquels le Programme Spécial de Développement intervenait au Rwanda émanant des départements après :
le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif et l'Office Rwandais du Tourisme et des

Parcs Nationaux /intéressé, par l'aérodrome touristique, le Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts a invité chacun des départements 1° à réagir le plus vite possible pour que ces projets ne tombent pas en annulation et 2° à présenter au Directeur Général Adjoint du PSD de nouveaux projets cadrant avec le programme spécial de développement. Monsieur NTAKABANYURA avait au préalable précisé que ce programme consistait en bourses de perfectionnement d'une année, en l'envoi des experts et consultants et en la réalisation des études à portée régionale. Ces précisions faites, les requêtes ci-après ont été formulées.

Le représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a formulé une requête de quatre bourses couvrant quatre secteurs de formation. La formation dans l'irrigation, la formation en fertilisation minérale, la formation en production de canne à sucre et la formation en production du riz. Le représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a été prié de déterminer les pays et les institutions dans lesquels cette formation serait dispensée afin d'orienter le PSD dans l'octroi de ces bourses. A toutes fins utiles, il pouvait se renseigner auprès de l'ISAR et du BREDA des adresses de ces institutions. Le représentant de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux a présenté une requête pour l'octroi de six à huit bourses de perfectionnement en hôtellerie dont cinq à quatre pour la cuisine. Le mieux serait qu'ils soient formés en Belgique selon le souhait des hôteliers. Le représentant du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif a présenté une requête de dix bourses pour le perfectionnement des agents dans le domaine de la gestion des entreprises à Douala, Cotonou, Bordeaux et Sherbrouke. Pour l'année 1981, il faudrait prévoir une formation sur place.

Le représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports a pour sa part formulé une requête de 5 bourses de perfectionnement pour encadreurs régionaux qui seraient formés à Adidjan; une requête de deux bourses de voyage au Sénégal, au Niger et en Côte d'Ivoire pour étudier le programme appliqué à la jeunesse de ces pays; un consultant pour une étude sur la création des emplois des jeunes dans le monde rural et urbain pour une durée de six mois et 5 bourses pour directeurs des Centres de formation de jeunes à l'Ecole Internationale de Bordeaux.

Le représentant du Ministère de l'Education Nationale a répété les requêtes formulées la veille par le Ministre de l'Education Nationale à savoir une demande au Programme Spécial de Développement d'un équipement de cinquante écoles rurales et artisanales intégrées, cinq bourses de formation des bibliothéconomes à Dakar et deux bourses en interprétariat à l'Institut Africain et Mauricien de Bilinguisme à l'Ile Maurice.

Toutes ses requêtes devant être présentées officiellement, le représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a invité chacun des départements à hâter leur acheminement au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération qui les présenterait officiellement toutes au Programme Spécial de Développement.

L'après-midi du 19 Septembre, le Directeur Adjoint du Programme Spécial de Développement a été visiter en compagnie de Monsieur KAMUBANO Charles, Directeur de la Coopération Multilatérale au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le projet de la Kajevuba. Le délégué du PSD a pris l'avion le samedi 20 Septembre à destination de Kinshasa via Bujumbura.

Fait à Kigali, le 20 Septembre 1980.-

AUDIOVISUEL & PEDAGOGIE

Paris, le

29 OCT. 1979

N/Réf. 4351 /79/433/SG/AVP/JPS/AFx -

OBJET : Expédition de 65 "Mallettes Pédagogiques" offertes par l'A.C.C.T. à l'intention des écoles primaires en milieu rural.

Son Excellence Monsieur le Ministre
A l'attention de M. BALIBUTSA-MANIRAGABA
Correspondant National auprès de l'A.C.C.T.
Directeur Général de la Culture et des Arts
Ministère de l'Education Nationale
B.P. 622
KIGALI (République du RWANDA)

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 22 janvier 1979, référencé 174/79/026/SG/DE, nous vous annonçons l'expédition, par voie maritime, de 65 "Mallettes Pédagogiques" destinées aux Ecoles Primaires en milieu rural.

Ces 65 "Mallettes", groupées en quatre caisses d'un poids total de 3.675 Kg ont été embarquées à ANVERS le 6 janvier 1979 sur le navire "NEPTUNE IRIS" dont l'arrivée à DAR-ES-SALAM était prévue le 7 février.

Par la suite, notre transitaire "DANZAS Transports Maritimes" nous fit savoir que cette expédition se trouvait bloquée au port de DAR-ES-SALAM en raison des conséquences du conflit entre la Tanzanie et l'Ouganda.

Nos Services ont alors prié Monsieur le Directeur de l'Equipement Scolaire, dans une lettre du 29 mai 1979, de bien vouloir intervenir auprès de l'Agence Maritime Internationale à KIGALI pour tenter de débloquer cet envoi.

Cette lettre étant demeurée sans réponse, nous souhaiterions à présent être informés du suivi de ce dossier, ceci afin de pouvoir disposer des données administratives nécessaires en vue de la préparation de nos Instances.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,

Pr. Dankoulodo DAN DICKO.

Copie pour information à :

- Mr le Directeur de l'Equipement Scolaire
Ministère de l'Education Nationale - B.P. 622 - KIGALI
- S.E. Mr l'Ambassadeur de la République du Rwanda à PARIS.

LISTE DU CONTENU DES 65 MALLETES PEDAGOGIQUES
OFFERTES AUX ECOLES PRIMAIRES RURALES DU
RWANDA

A. OUVRAGES

- | | |
|---|----------------------|
| 1) Dictionnaire du Français fondamental
pour l'Afrique, de J.DAVID | DIDIER |
| 2) Le Nouveau Petit Larousse en couleurs | LAROUSSE |
| 3) Le bon langage, de H.JUILLOT | LAROUSSE |
| 4) Précis de grammaire française, de GREVISSE | DUCULOT |
| 5) Premier livre d'orthographe pour les pays
d'Afrique, de E. et O.BLED | HACHETTE |
| 6) Deuxième livre d'orthographe pour les pays
d'Afrique, de E. et O. BLED | HACHETTE |
| 7) Propos sur l'Education, de ALAIN | P.U.F |
| 8) Pédagogie pour l'Afrique Nouvelle - IPAM | EDICEF |
| 9) Psychologie et Education - L'Enfant de J. LEIF ET DELAY | NATHAN |
| 10) Notre beau métier | CLASSIQUES AFRICAINS |
| 11) Face aux enfants - L'Enseignement dans les pays francophones
et à Madagascar | COLIN |
| 12) L'animation pédagogique, de TORAILLE | EDITIONS SOCIALES |

- | | |
|---|----------------------|
| 13) La crise de l'Education, de Y.E DOGBE | N.E.A |
| 14) Activités scientifiques d'éveil pour les enfants de
5 à 11 ans - Projet Nuffield | HATIER - OCDL |
| 15) Observer pour comprendre, de F. JEAN au CE - au CM. | CLASSIQUES AFRICAINS |
| 16) Eléments de culture générale, de Y.LEJEUNE | HATIER |
| 17) Le corps humain, cet inconnu | HACHETTE |
| 18) Pédagogie pratique de la mathématique à l'école élémentaire
de L.MARCAULT - DEROUARD | SUDEL |
| 19) La santé de la famille et de la communauté | ED. St PAUL |
| 20) La basse - cour en zone tropicale | ED. St PAUL |
| 21) Atlas mondial | HATIER |
| 22) Atlas de l'Afrique | M D I |
| 23) Introduction à l'histoire du Rwanda | CARITAS RWANDA |
| 24) Géographie du monde contemporain - Terminales A - B Export
de Y. PREVOT | BELIN |
| 25) Géographie du Rwanda, de P.SIRVEN, JF GOTANEGRE ET C. PRIOUL | DE BOECK |
| 26) Le Rwanda, son effort de développement | DE BOECK |
| 27) Nos enfants expressifs et créateurs, de L. BONTE | DE BOECK |
| 28) Jeux sportifs, de J. MINET | DE BOECK |
| 29) Almanach Africain 1974 | ACCT |
| 30) Almanach Africain 1976 - 1977 | ACCT |

B. MATERIELS

1) Planisphère politique au 33.000.000 e	INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL
2) Carte géographique murale plastifiée de l'Afrique	M D I
3) Carte géographique murale plastifiée du Rwanda	M D I
4) Balance Roberval 5 Kg	ULMANN
5) Série poids en fonte 5 Kg	"
6) Série trois mesures de capacité	"
7) Série 10 solides géométriques bois	"
8) Thermomètre à alcool 20 cm	"
9) Equerre à tableau plastique	"
10) Compas à tableau en 50 cm	"
11) Mètre pliant en bois 5 branches	"
12) Boussole Ø 40 mm	"
13) Décamètre ruban	"
14) Niveau d'eau à bulle d'air	"
15) Chaîne d'arpenteur	"
16) 50 crayons bic bleus	"

17) Trousse de secours garnie

PHARMACIE MEITES

18) Série de 8 planches murales recto - verso sur le corps humain : M D I
Les muscles - Le travail des muscles - Le squelette - Les os -
Les articulations - Le système nerveux, mouvements volontaires
Actes réflexes - La peau, le toucher, la langue - L'oeil, la
vision - L'oreille, le nez, la circulation - Le coeur et les
vaisseaux sanguins, le sang - La digestion - L'absorption, les
dents - La respiration - La tuberculose - L'excrétion -
L'alcoolisme - Hygiène et secourisme .

MATERIELS FABRIQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE
" PRODUCTION LOCALE D'ELEMENTS D'APPOINT PEDAGOGIQUE "

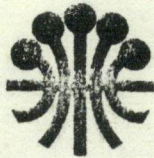
1) Règle à calcul

2) Horloge didactique

Matériels fabriqués par la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation
Professionnelle (OUAGADOUGOU, HAUTE - VOLTA) et achetés par l'ACCT.

- 3 1) 10 ex. Dossiers Illustrés : La pénurie d'eau ACCT
10 ex. Dossiers Illustrés : L'Afrique humide ACCT
10 ex. Dossiers Illustrés : Le Relief et l'Environnement
à travers le monde ACCT
- 3 2) Dix Nouvelles de ... N°1 ACCT/ORTF
Dix Nouvelles de ... N°2 ACCT/ORTF
Dix Nouvelles de ... N°3 ACCT/ORTF
- 3 3) Technologie villageoise et travail des femmes en Afrique de
l'Est - Carnets de l'Enfance N°36 UNICEF

Dir EPAI



AUDIOVISUEL & PEDAGOGIE *fm*

N/Réf. 1314 /80/224/SG/RF/AVP/AFx -

OBJET: Envoi d'une mission de l'ACCT chargée d'étudier la mise en place des opérations "Production de matériels pédagogiques" (vulgarisation agricole) et "Planification de l'Education"

Son Excellence Monsieur le Ministre
A l'attention de M. BALIBUTSA-MANIRAGABA
Correspondant National auprès de l'ACCT
Directeur Général de la Culture et des Arts
Ministère de l'Education Nationale
B.P. 622
KIGALI - (République du RWANDA)

Paris, le 25 AVR. 1980

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer les informations suivantes concernant les opérations "Production de matériels pédagogiques au bénéfice de la formation professionnelle" et "Planification de l'Education au bénéfice des inspecteurs de l'Enseignement". La réalisation de ces deux opérations, recueillies par la mission de planification en 1979 et approuvées par la Conférence Générale de Lomé, a été confiée à notre équipe opérationnelle Audiovisuel et Pédagogie.

Afin d'examiner tous les problèmes matériels et techniques liés à la réussite de ces opérations, l'Agence a envisagé d'envoyer au Rwanda en mission du 19 au 30 mai Monsieur Robert FURLONG, Chargé d'Etudes auprès de l'Equipe Audiovisuel et Pédagogie et responsable de ces opérations.

Au cours de cette mission, Monsieur FURLONG devra en collaboration avec les Autorités Rwandaises, dresser un inventaire :

- des moyens humains à mettre en oeuvre,
- des ressources disponibles localement,
- des moyens techniques à pourvoir.

Dans ce but, il serait important que Monsieur FURLONG puisse pendant son séjour tenir des réunions de travail avec les Autorités concernées par ces opérations.

.../....

Préparées
culture
- 51.090
7388
Vous occuper de ce travail avec Mr FURLONG et essayer de finaliser le dossier avant son départ pour le déblocage de finc/
20/05/80

a) Ainsi, pour l'opération "Production de matériels pédagogiques au bénéfice de la formation professionnelle" dans le cadre des activités de vulgarisation agricole, il serait souhaitable que Monsieur FURLONG puisse :

- rencontrer les responsables locaux de cette opération,
- être informé de la méthodologie générale à la base de cette production,
- être mis au courant dans le détail de l'état d'avancement des travaux de préparation,
- recueillir toutes les informations disponibles concernant la nature du matériel pédagogique à être diffusé (fiches techniques, chartes ou guides pratiques),
- dresser l'inventaire des moyens de production disponibles localement,
- évaluer les moyens humains à mettre en oeuvre,
- arrêter le calendrier d'exécution de cette opération.

Le budget alloué à cette opération pour l'année 1980 est, rappelons-le, de l'ordre de 80.000 F.F.

g) Il serait également important que des séances de travail aient lieu avec les responsables locaux du stage "planification de l'éducation" dont la tenue est prévue pour les prochaines grandes vacances scolaires. Ces rencontres permettraient :

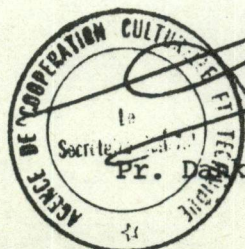
- de définir la place de ce stage au sein de la réforme de l'enseignement menée au Rwanda,
- d'estimer les moyens techniques et humains nécessaires pour la réalisation de cette opération,
- dresser l'inventaire de la documentation pédagogique à diffuser parmi les stagiaires,
- mettre au point le calendrier du stage et les modalités de participation de l'ACCT.

Cette opération bénéficie, quant à elle, d'un budget de 50.000 F.F. Il est, par ailleurs, prévu que ces deux opérations soient poursuivies en 1981.

Monsieur Robert FURLONG serait chargé de me remettre à son retour un rapport circonstancié prévoyant les détails de l'exécution des opérations concernées.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général,



Copie pour information à :

S.E. Mr l'Ambassadeur de la République du Rwanda à Paris.